

Dossier famille – Année scolaire 2026/2027 INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES



Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Niveau scolaire en 2026/2027 :

Activités auxquelles je souhaite inscrire l'enfant : cocher la ou les cases :

- ☐ Restauration scolaire (voir les conditions dans le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires disponible sur le site internet de la ville – www.villedemontmagny.fr / Enfance/ Le Périscolaire/ La restauration scolaire)
- ☐ Accueil périscolaire matin (7h15-8h20) ☐ Accueil périscolaire soir (16h30-19h00)
- ☐ Centre de Loisirs « mercredis » - Attention fiche de réservation obligatoire pour chaque période
- ☐ Centre de Loisirs « vacances » - Attention fiche de réservation obligatoire pour chaque période

LES FICHES DE RESERVATION DES CENTRES DE LOISIRS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.villedemontmagny.fr / Enfance/ Le Périscolaire/ La restauration scolaire

Pédibus : merci de venir en mairie, Direction de la vie scolaire et périscolaire, muni d'une photo à partir du 20 juillet 2026. **L'inscription étant obligatoire avant le 1^{er} jour de présence.**

Informations concernant la famille

Si l'enfant est concerné par un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**, la famille s'engage à fournir la copie du **document ou son renouvellement**, avant la rentrée scolaire afin de garantir la mise en place des mesures nécessaires.

Nous vous informons que les dossiers envoyés par mail ne seront pas pris en compte.
Les dossiers incomplets ou présentant des factures impayées
vous seront réadressés sans être traités.

Documents à fournir (copies uniquement – 1 seul exemplaire par famille)

Dernier bulletin de salaire des deux parents, dernier bilan et dernier avis d'imposition pour les artisans,
Pour toutes autres situations (chômage, licenciement, formations...) merci de contacter la Direction,
Dernière « notification de paiement » des allocations familiales (CAF),
Attestation d'assurance scolaire et extra scolaire,
Fiche sanitaire de liaison jointe retournée signée,

Merci d'apporter toutes les modifications concernant vos coordonnées, vos contacts, rappels vaccins... directement sur la fiche sanitaire de liaison de l'enfant.

L'adresse indiquée sur les documents fournis doit être identique à celle de la fiche de liaison.

Dépôt des dossiers : du 15 Juin au 10 Août 2026

A l'accueil de la mairie ou par courrier à l'attention de la direction de la vie scolaire et périscolaire
Mairie de Montmagny : 10, rue du onze novembre 1918 – 95360 Montmagny

Après le traitement du dossier :

Un récépissé d'inscription aux activités périscolaires **2026-2027** vous sera automatiquement adressé par courrier.



Rappel des modalités d'accès aux activités périscolaires et extrascolaires

- Chaque année, **l'inscription** est obligatoire pour accéder aux différentes activités périscolaires : accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir, études, ALSH mercredis et vacances.
- A chaque période de mercredis ou de vacances, **une réservation** est obligatoire et à retourner dans les délais impartis afin d'accéder aux structures de loisirs.
- Le tarif « Hors Commune » sera appliqué si un des documents officiels ne mentionne pas une adresse à Montmagny.
- Il est rappelé qu'à défaut de régularisation des factures impayées, aucune inscription ne sera effectuée.
- Si vous avez acquitté vos factures à la Trésorerie, veuillez présenter votre justificatif de paiement.
- Sans inscription préalable, le tarif « Hors Commune » est appliqué à l'ensemble des activités.

Je soussigné(e)....., atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans le dossier d'inscription. J'atteste également avoir pris connaissance de la possibilité pour la collectivité de vérifier par tous les moyens légaux la véracité de ces déclarations.

J'autorise la ville de Montmagny, dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires, à utiliser mes coordonnées postales, téléphoniques et adresse mail pour toute correspondance et communication en lien avec ces activités.

Vos données sont utilisées par la ville de Montmagny afin d'inscrire votre enfant aux activités périscolaires et extrascolaires. Elles sont destinées à la direction de la vie scolaire et périscolaire mais également à la société ARPEGE fournissant le logiciel CONCERTO. Elles sont conservées pendant 10 ans. L'utilisation de vos données est nécessaire à l'exécution d'un contrat.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données, vous disposez de droits sur vos données (accès, rectification effacement, portabilité, limitation) que vous pouvez exercer auprès de notre délégué à la protection des données : dpd@cigversailles.fr

Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

Une fausse déclaration afin d'obtenir un avantage ou un service quelconque expose non seulement à l'annulation immédiate du bénéfice de l'avantage ainsi obtenu, mais aussi aux poursuites pénales possibles (articles L433-19 L 444-7 du code pénal).

Je m'engage à signaler tout changement sur les informations transmises ce jour.

Lors de la rentrée scolaire et avant la présence de mon enfant aux activités périscolaires, j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires disponible sur le site de la ville www.villedemontmagny.fr et en accepter les termes.

Montmagny, le :

Signature :

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser :

A la direction de la vie scolaire et périscolaire

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 - Tél : 01 34 28 69 92